



# PRÉPARER LES ÉLECTIONS DU CSE : CADRE RÉGLEMENTAIRE ET ORGANISATION PRATIQUE



## DURÉE

7 heures /  
1 jour



## INTERVENANT

Formateur expert du fonctionnement des CSE, avec une approche concrète et orientée pratique



## NOMBRE DE STAGIAIRES

Maximum 10

## PRÉ-REQUIS

- Aucun pré-requis nécessaire

## PUBLIC CONCERNÉ

Responsables et collaborateurs chargés des relations sociales, des services RH/personnel, membres des IRP, collaborateurs en charge des élections professionnelles

## OBJECTIFS

A l'issue de la formation, le stagiaire sera capable de :

- Comprendre la réglementation applicable aux élections professionnelles
- Etablir un protocole d'accord préélectoral (PAP)
- Préparer et déployer les élections professionnelles
- Prévenir et gérer les contentieux électoraux

SARL H2 Formation  
105 RUE DES MOURETTES, 26000 VALENCE  
www.h2formation.fr

contact@h2formation.fr  
Tel : 04 86 84 21 13



Enregistrée sous le numéro **84260374026**. Cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'Etat.

## MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

Apports théoriques ciblés pour maîtriser le cadre réglementaire et les fondamentaux du CSE

Études de cas concrets issus du terrain pour faciliter la compréhension et l'appropriation

Mises en situation et échanges d'expériences entre participants

Analyses et échanges des cas spécifiques liées au secteur d'activité des participants

Adaptation du contenu aux enjeux et au contexte de l'entreprise

## ÉVALUATION & VALIDATION

Évaluation formative tout au long de la formation (Exercices et cas pratiques)

Évaluation des acquis en fin de formation

Certificat de réalisation

# CONTENU DE LA FORMATION

## PRÉSENTATION DU CSE

- Missions, droits et devoirs des élus : Rappel de la loi instituant le CSE
- Défense des intérêts des salariés, gestion des activités sportives et culturelles, CHSCT

## CADRE RÉGLEMENTAIRE DES ÉLECTIONS PROFESSIONNELLES

- Fondements juridiques des élections du CSE
- Rôle de l'employeur, délais et obligations légale

## NÉGOCIATION ET RÉDACTION DU PAP

- Comment négocier le protocole d'accord préélectoral avec les syndicats, les points obligatoires et les clauses facultative ?

## LISTES ÉLECTORALES ET CANDIDATURES

- Constitution des listes électorales
- Conditions d'éligibilité
- Dépôt et affichage des candidatures

## OPÉRATIONS DE VOTE ET DÉPOUILLEMENT

- Organisation matérielle du scrutin, bureau de vote
- Déroulement du dépouillement
- Proclamation des résultats

## CONTENTIEUX ÉLECTORAUX

- Prévenir le contentieux électoral : les démarches à suivre et les précautions à prendre
- Cas pratiques

## CHECKLIST, OUTILS ET SYNTHÈSE

- Partage d'une checklist des étapes électorales, modèles de documents.

SARL H2 Formation  
105 RUE DES MOURETTES, 26000 VALENCE  
[www.h2formation.fr](http://www.h2formation.fr)

[contact@h2formation.fr](mailto:contact@h2formation.fr)  
Tel : 04 86 84 21 13



Enregistrée sous le numéro **84260374026**. Cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'Etat.